



## Introduction : perspectives et méthodes

Xabier Itçaina, Andy Smith

### ► To cite this version:

Xabier Itçaina, Andy Smith. Introduction : perspectives et méthodes. Berthet Thierry, Costa Olivier, Gouin Rodolphe, Itçaina Xabier et Smith Andy (dir.). Les nouveaux espaces de la régulation politique : stratégies de recherche en science politique, L'Harmattan, pp.137-143, 2008, Logiques politiques. <halshs-00332869>

**HAL Id: halshs-00332869**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00332869>**

Submitted on 22 Oct 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Seconde partie**

### **Espaces privés, action publique**

## Introduction : perspectives et méthodes

*Xabier Itçaina et Andy Smith*

Cette deuxième série de textes aborde la question de la difficulté à analyser, avec les outils classiques de science politique, la porosité croissante des espaces privés et publics. Nous nous proposons ici (On se propose dans cette introduction) de faire brièvement dialoguer entre elles les contributions sur cette thématique de la frontière du public et du privé, avant de confronter les démarches de recherche et les engagements théoriques qui sous-tendent ces contributions en partant des dispositifs de recherche portés par notre laboratoire.

### DES OBJETS A LA LISIERE

La question de la régulation d'espaces sociaux hybridant de plus en plus fortement sphère privée (avec ses comportements, ses normes et ses intérêts spécifiques) et action publique (comme espace de régulation d'intérêts concurrents) lie fortement les chapitres suivants. Sans doute cette question constitue-t-elle le liant le plus significatif entre des approches qui concernent l'ensemble de la gamme des phénomènes observés par les politologues.

S'il fallait dresser tout à fait artificiellement un continuum des objets du politologue, sans doute trouverait-on à l'un des extrêmes les travaux, proches de l'anthropologie politique, sur la représentation politique et la symbolique du pouvoir. Le rapport entre sphères publique et privée est au cœur du programme de recherches en six points que Jean-Pascal Daloz propose d'appliquer au thème de la représentation politique et de la symbolique du pouvoir. L'articulation entre les logiques de l'ostentation personnelle et celles liées à un rôle politique fonde une réflexion comparative quant à la plus ou moins grande visibilité des détenteurs du pouvoir politique, à l'articulation entre une symbolique de l'éminence et une symbolique du rassemblement, à la perception de l'ostentation à divers niveaux sociopolitiques. Les manifestations de l'ostentation élitaire peuvent être regroupées sous cinq grandes rubriques : l'étalage de biens prestigieux, les manières distinguées, la pompe, l'entourage, l'apparence corporelle. Autant de champs d'observation qui grâce à la double compétence africaniste et scandinaviste de l'auteur, conduisent à une approche comparatiste stimulante de la fluidité de la frontière entre régime du privé et régime du public.

À un autre extrême des champs couverts par la discipline se trouveraient les analyses des politiques publiques. Celles-ci abordent de plus en plus la problématique de l'articulation entre action et intérêts publics et privés. La contribution de Thierry Berthet sur les politiques françaises d'emploi et de formation professionnelle place ce questionnement au cœur d'un cadre d'analyse fondé sur l'étude des trames narratives, et permettant de mettre en valeur cinq figures d'acteurs : les collectivités locales et leur positionnement dans un système politique en fragmentation ; les experts permettant de légitimer le politique sur la connaissance objectivée ; les agents chargés de la mise en œuvre des politiques qui deviennent des prestataires de service ; les opérateurs externes aux structures gouvernementales qui supportent la sous-traitance des politiques d'emploi ; les bénéficiaires : l'individu acteur de sa formation et de son insertion. Se pose ainsi, au travers de l'analyse de l'externalisation partielle des politiques d'emploi et de formation professionnelle, la question plus large de la privatisation de l'action publique. La gouvernance des politiques d'emploi est ainsi analysée au miroir de la crise de l'État, et le concept de gouvernance est de manière générale identifié comme l'adaptation du système politique à une crise de la gouvernabilité.

Toujours en matière de politiques publiques, la contribution de Stéphane Cadiou et de Bernard Gagnon se penche sur une politique sociale spécifique. Leur intérêt porte sur la différenciation des espaces et acteurs impliqués dans la protection du social, c'est-à-dire sur les dynamiques de partition des rôles dans la protection des individus. La protection sociale des personnes âgées leur sert de terrain d'analyse. La frontière public/privé est ici aussi au cœur d'une réflexion se penchant sur les marges de l'action publique institutionnelle, *via* l'exemple de la place des caisses de retraite dans le champ d'intervention gérontologique et les usages des prestations sociales par les personnes âgées. Les auteurs démontrent toute

l'ambiguïté d'une représentation statocentrée (et à dominante assurantielle en France) de la protection sociale. En effet, si l'État a progressivement cherché à jouer un rôle structurant dans la définition d'une politique de la vieillesse, il est loin d'avoir totalement accaparé l'initiative en ce domaine. La mise en œuvre de cette politique intègre des dispositifs variés (services, prestations), impulsés notamment par les collectivités territoriales mais aussi par les caisses de retraite. C'est sur ces marges adaptatives (« le social vu de côté ») sur lesquelles l'État s'est appuyé que doit porter l'étude. Cette approche est complétée par un détour par l'analyse empirique de la réception des politiques sociales (« le social vu d'en bas »). Nous est ainsi livré le résultat d'une enquête qualitative auprès d'une centaine d'affiliés d'une caisse de retraite permettant d'isoler trois catégories de demandeurs (les demandeurs routiniers, les demandeurs irréguliers, les (non-)demandeurs marginaux). La politique de la vieillesse mobilise des acteurs aux logiques distinctes. Elle révèle surtout les incertitudes qui entourent la figure de l'État social tant son identification paraît imprécise et tant son fonctionnement recouvre des pratiques hétérogènes que seule l'imposition d'un discours d'État parvient à englober.

Avec la réflexion sur « médiation et action publique » (plus que sur politique publique) que développe Jacques Faget, le croisement des espaces privés, et ici, aussi des incertitudes de l'action publique, devient central. Les « lisières institutionnelles » sur lesquelles intervient la médiation ne sont pas, d'ailleurs, sans évoquer les « marges institutionnelles » qu'abordent S. Cadiou et B. Gagnon. J. Faget montre comment l'action publique s'appuie sur le référentiel de la médiation pour se régénérer et comment s'opère la construction politiques des pratiques. Cette entreprise de redéfinition de l'action publique *via* la pratique de la médiation s'observe à des échelles extensives, allant du champ politique jusqu'au champ social, en passant par le champ administratif et institutionnel (médiation pénale en particulier). Elle concerne aussi des niveaux institutionnels très variés, depuis la médiation internationale jusqu'à l'échelon local. Il repère ainsi (au moins) trois usages de la médiation sociale par les porteurs de l'action publique : contrôle social, instrument d'adaptation des populations immigrées, instrument d'altérité. Acteurs publics et privés, logiques de l'action publique et logiques de l'action privée s'entremêlent ici dans un objet et une pratique, la médiation, encore en cours d'expérimentation et d'institutionnalisation.

La réflexion sur l'articulation privé/public peut prendre la forme d'une entrée à la fois sectorielle et territoriale, surtout lorsque l'attention se déplace vers la régulation des économies industrielles. Andy Smith prend ainsi pour objet, autant sur un plan théorique qu'empirique, la définition des relations transgouvernementales. Cette démarche de recherche est illustrée par une enquête en cours sur une controverse particulière qui oppose les représentants de l'Union européenne et leurs homologues des États-Unis et de l'Australie : la protection des noms d'origine géographique dans le domaine du commerce alimentaire. En reconstituant l'évolution de cette controverse, l'auteur cherche à montrer l'émergence d'un nouvel espace du politique centré sur l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que la valeur ajoutée d'un mode d'analyse fortement inspiré par un débat scientifique sur les démarches de recherche. La confrontation des intérêts, mais aussi des processus de légitimation et, plus largement, des formes du « travail politique » des espaces et acteurs privés et publics, est au cœur de cette interrogation.

Une contribution, enfin, s'éloigne plus franchement des approches en termes de politiques publiques au profit d'une sociologie politique multidimensionnelle. La contribution de Xabier Itçaina et Jacques Palard déplace l'interrogation de l'*action* publique vers l'*espace* public en se penchant sur les considérations politologiques d'une « activité sociale », au sens weberien, exclusivement privée pour certains, menant irrémédiablement à l'action publique pour d'autres, le religieux. Réduit ici au seul christianisme, le religieux est soumis à une triple focale d'observation. Il est considéré d'abord comme objet de politiques publiques, les *régulations politiques du religieux* contribuant à définir la nature même de l'État. Il s'agit ensuite, dans une perspective de sociologie politique, de se pencher sur la multiplicité des *régulations religieuses du politique*, en termes de socialisation politique en particulier. Ce volet n'est pas sans résonner avec certains usages de la médiation que développe J. Faget. Enfin, une approche plus néoinstitutionnaliste se centre sur *le politique à l'œuvre au cœur des organisations/institutions religieuses*, le questionnement portant du même coup sur la validité du transfert de la métaphore politico-administrative.

## DEMARCHES DE RECHERCHE ET ENGAGEMENTS THEORIQUES

Au-delà de l'éclatement de leurs objets, tous les auteurs réunis ici sont confrontés à la même exigence de scientificité, qui se traduit par un rapport problématisé aux réalités considérées, une démarche la plus systématique possible dans le recueil des données, et un positionnement théorique. Toutes ces contributions s'acquittent de l'un des volets du cahier des charges du présent volume : celui de dresser un état des lieux de la littérature politologique sur leur domaine. En revanche, le rapport au second volet de la « commande », à savoir celui du positionnement dans le débat, fait l'objet de présentations contrastées, qui varient en fonction des stratégies de recherche de chacun.

Certains témoignent d'un engagement clair sur un paradigme. Dans ses travaux sur la représentation politique (dans ses acceptions multiples), J.-P. Daloz, à partir d'un regard critique sur les approches néoélitaires, se rattache à la tradition interprétativiste inductive, attentive à la multiplicité des univers de sens (se rattachant notamment aux travaux de Clifford Geertz) et fondé sur une analyse monographique en profondeur (*thick description*). Ce faisant, J.-P. Daloz poursuit un triple objectif de démarquage. Il entend ainsi se distancier des approches élitaires traditionnelles, des analyses classiques de la représentation politique, et pointer les limites des écrits réduisant systématiquement l'analyse de la symbiose politique à des logiques d'éblouissement et de domination. Son positionnement culturaliste le fait s'opposer « de manière irréconciliable » aux paradigmes universalisants, en particulier au structuralisme et au choix rationnel. Cet engagement paradigmatique se nourrit d'un dialogue constant avec les disciplines connexes de la science politique : l'anthropologie, avec les travaux traitant des systèmes de biens de prestige et du don ostentatoire, l'histoire, et en particulier « l'histoire des mentalités » (France) et la *new cultural history* anglo-saxonne, la sociologie (notamment les travaux de Veblen), et les approches politologiques de la légitimation du pouvoir.

C'est, en revanche, l'affaiblissement des paradigmes que T. Berthet pose comme point de départ de son exposé. On retrouve cependant, au passage, le paradigme culturaliste (C. Geertz) aux côtés des approches déconstructionnistes parmi les postures critiques de la rationalité scientifique qui sont passées en revue par l'auteur. L'engagement se fait sur un positionnement davantage postmoderne (une vision de la société) que postmoderniste (une posture scientifique). La postmodernité, en ce sens, est considérée ici comme un discours sur la société utile à la recherche, en particulier dans son application à l'État et aux politiques publiques. Afin d'illustrer cette posture générale, l'auteur passe en revue la façon dont la science politique française a pu analyser les espaces du politique, et en particulier l'État, au prisme de ces approches de la postmodernité. Dans une démarche en entonnoir, l'examen de ces travaux débouche sur une application possible au champ des politiques d'emploi et de formation professionnelle, grâce à un cadre analytique fondé sur l'étude de trames narratives. Les cinq récits de politiques publiques ainsi repérés mêlent dans une même intention d'analyse représentations, institutions et instruments d'action et figures d'acteurs.

On retrouve, certes de façon moins centrale, l'évocation d'une telle posture postmoderniste dans la réflexion sur médiation et action publique que propose J. Faget. Plus exactement, l'auteur a recours à des explications d'inspiration postmodernes pour expliquer l'émergence d'une « myriade » de programmes de médiation qui semblent tous voler au secours d'une régulation sociale étatique et sociale perdue. Ainsi retrouve-t-on des références communes au chapitre de T. Berthet, telles les approches de l'État postmoderne (Jacques Chevallier), la conception de la « modernité liquide » de Zygmunt Bauman, qui n'est pas sans parallèle avec la « dynamique du fluide » dont parle J. Faget à propos de la médiation. Mais peut-être se situe-t-on ici davantage sur un regard *postmoderne* de l'évolution des régulations sociopolitiques que sur une posture scientifique *postmoderniste*. L'hypothèse posant que le succès du terme médiation (avec au moins trois usages théoriques et pratiques : nominaliste, substantialiste, normative) serait l'indicateur d'une société qui cherche une nouvelle façon de gouverner la cité et de fabriquer de la cohésion à travers de nouveaux référentiels d'action témoigne d'un tel regard. La façon dont J. Faget aborde l'action publique, à partir des catégories de la pratique, le démarque des approches politologiques, à qui il reproche de faire un usage lâche du terme médiation, en en faisant le synonyme d'intermédiaire ou de facilitateur. Dans le même temps, l'auteur se positionne en rejetant deux types de postures : la

première consistant à dire qu'il existerait un État médiateur ou des politiques médiatrices. Cette position prêterait abusivement une indépendance et une impartialité abusive à l'État dans la construction de la société. La seconde approche à écarter cultive une « mystique de la médiation », qui semble parfois la personnifier. Afin de rompre avec ces « penchants allégoriques », on considère ici la médiation comme un outil au service de l'action publique, soit au service du personnel politique, soit à celui des institutions ou des groupes d'acteurs institutionnels en interaction réciproque dans le processus de construction de la réalité sociale. Du coup, les conséquences empiriques d'un tel positionnement débouchent sur un champ d'observation extrêmement large et stimulant.

Si le postmodernisme renvoie à une *posture*, le culturalisme à un *paradigme*, d'autres contributions effectuent leur choix sur le registre des *courants de recherche* proprement politologiques. A. Smith, au terme d'une revue de la littérature existante sur le commerce extérieur ciblée sur son traitement des échanges transgouvernementaux, isole trois courants : l'intergouvernemental (les « jeux à deux niveaux »), l'extragouvernemental (la transnationalisation des intérêts organisés), l'infraorganisationnel (les instances internationales). Sa propre démarche, fortement inspirée de l'analyse des politiques publiques et de la sociologie du travail politique, se fonde sur les choix théoriques suivants :

- afin de surmonter les limites d'une analyse en termes de niveaux de gouvernement, il est nécessaire de s'intéresser davantage à la multipositionnalité des acteurs transgouvernementaux ;

- plutôt que de se concentrer sur les exemples ponctuels de lobbying, il importe d'appréhender les études de cas sectorielles dans une perspective longitudinale et multiacteurs focalisée sur la construction et le déplacement de problèmes transnationaux ;

- si les règles et les institutions structurent une partie importante des négociations en matière de commerce extérieur, le politique n'est pas absent pour autant. Autant sous l'angle du cadrage des positions de négociation que sous celui de leur légitimation, une réflexion en termes de leadership politique demeure pertinente. L'hypothèse centrale est que loin de voir leur influence diminuer face au poids des marchés et des lobbies économiques, les arènes transgouvernementales demeurent des dispositifs de décision primordiales. En revanche, depuis une quinzaine d'années, le rapport au politique des acteurs qui participent à ces enceintes s'est modifié considérablement et contribue sensiblement à la sectorialisation de ce champ d'activité. On se trouve donc ici avec une proposition de recherche nettement néoinstitutionnaliste, considérant en particulier que certaines arènes transgouvernementales deviennent des institutions et donc des variables indépendantes. Il s'agit donc de mieux comprendre deux facettes de leur institutionnalisation : leur membership et les règles qui gouvernent leurs interactions, ainsi que la légitimation de telles règles.

Le dialogue que S. Cadiou et B. Gagnon établissent avec les approches des politiques publiques, cette fois en matière de politiques sociales, s'inscrit dans une veine finalement assez proche. À partir de l'exemple de la protection sociale des personnes âgées, les auteurs fondent leur exposé sur la critique d'une approche unilatérale du changement faisant l'impasse sur les multiples arrangements au cœur des processus de construction de l'action publique. Selon eux, en se situant aux deux extrémités, celle des principes de répartition des ressources et celle plus microsociologique propice à l'examen des interactions interindividuelles, la littérature s'est révélée moins diserte sur les espaces intermédiaires de la protection sociale et sur leurs mécanismes d'articulation/confrontation à la régulation étatique. C'est en partie pour répondre à ces difficultés que des travaux ont tenté de problématiser l'analyse du changement sans succomber aux travers du changement perpétuel ou du constat récurrent d'inertie. Les analyses révèlent un angle mort : l'inclusion des transformations contextuelles dans les systèmes de protection sociale, bref l'articulation des variables macrosociologiques et institutionnelles, externes et internes. Partant, elles négligent les marges et choix d'action politique, ainsi que les inflexions à la marge qui traversent les systèmes sociaux pour les dynamiser ou en déplacer progressivement les lignes d'équilibre. Du coup, il s'agit moins de s'opposer à des positions théoriques irréconciliables – comme dans une démarche paradigmatique – que d'« apporter des pistes de réponse à ces angles morts » en se penchant sur les marges de l'action publique institutionnelle.

Sans doute la contribution où l'on trouve l'engagement théorique le moins arrêté est-elle celle de X. Itçaina et de J. Palard sur « institutions religieuses et espace public ».

Trois approches des interactions entre religion et politique sont passées ici en revue : les régulations politiques du religieux, les régulations religieuses du politique et le politique à l'œuvre au sein des organisations/institutions religieuses. À peine décèle-t-on une inflexion en conclusion en faveur de la deuxième de ces trois approches. Ce texte, en ce sens, s'assigne une fonction légèrement distincte de celle des autres contributions : son apport consiste davantage en une entreprise de classification problématisée des approches politologiques du religieux que dans l'affichage d'un engagement théorique ferme. Il présente plutôt une stratégie de recherche à trois volets, pensés comme complémentaires et non exclusifs. Le texte, cependant, s'engage à l'échelle des paradigmes, en rejoignant Danièle Hervieu-Léger lorsqu'elle distingue trois moments dans l'approche de la sécularisation. Au « paradigme de la perte » (la religion est vouée à disparaître dans un monde rationnellement désenchanté) a succédé celui de la « dérégulation » générale du croire dans un monde d'individus. De façon plus récente, enfin, les théoriciens de la sécularisation sont revenus sur leurs premières approches teintées d'évolutionnisme en mettant au contraire l'accent sur la singularité de la trajectoire de la sécularisation à l'européenne, qui fait désormais figure d'exception. C'est bien au sein de ce troisième moment de la pensée sur la sécularisation que la réflexion doit désormais s'inscrire. On voit bien là le positionnement parmi les sociologues de la religion, sans doute l'ancrage proprement politologique de ces travaux gagnerait-il à se situer plus franchement au cœur d'une réflexion sur, en particulier, les dynamiques de l'institution et de l'institutionnalisation.

On le voit bien : c'est avant tout la multiplicité des objets et des approches qui caractérise les contributions réunies dans cette seconde partie. Au-delà de cette hétérogénéité manifeste, une même question de fond traverse cependant l'ensemble des textes : *comment* aborder l'évolution contemporaine des formes de la régulation politique ? La question du *pourquoi*, à savoir celle du rapport dialectique que la production scientifique entretient avec l'action publique ferait, à elle seule l'objet, non seulement d'une troisième partie, mais bel et bien d'un second ouvrage.